

ASSEMBLEE GENERALE

Procès-verbal
de la séance du jeudi 4 mai 2023 à 17h30 à Ursy

Convoqués :	194 membres
Présidence :	Gilberte Schär
Secrétaire :	Sylvie Rossmann
Présents :	36 membres et 13 invités
Excusés	18 membres

Ordre du jour :

1. **Introduction**
 - 1.1 Ouverture de l'assemblée
 - 1.2 Désignation des scrutateurs
 - 1.3 Approbation de l'ordre du jour
 - 1.4 Contrôle des présences avec droit de vote
 2. **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2022**
 3. **Rapports annuels**
 - 3.1 de la Présidente
 - 3.2 du représentant du Club du bois et de la forêt au Grand Conseil
 4. **Compte de résultat et bilan de l'exercice 2022**
 5. **Rapport des vérificateurs des comptes, approbation et décharge aux responsables**
 6. **Budget 2023**
 7. **Admission des nouveaux membres sur proposition du Comité**
 8. **Modification de l'article 5 des statuts : proposition du Comité et approbation**
 9. **Allocution de M. Peter Maeder, secrétaire général de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts**
 10. **Propositions individuelles et divers**
-

1. Introduction

1.5 Ouverture de l'assemblée

La Présidente ouvre l'assemblée générale 2023 en saluant les membres présents et souhaite la bienvenue aux invités (liste jointe au procès-verbal original). Elle remercie la commune d'Ursy pour son accueil. Par gain de temps, elle renonce à citer les personnes excusées.

Par ailleurs, elle annonce que M. Peter Maeder, secrétaire général de la DIAF, est remplacé par M. Dominique Schaller qui s'adressera à l'assemblée sous le point 9.

Puis, elle souhaite la bienvenue aux membres en langue allemande.

Enfin, l'assemblée observe un instant de silence en mémoire des personnes décédées depuis la dernière assemblée.

1.6 Désignation des scrutateurs

La Présidente nomme deux scrutateurs : MM. Bruno Yerly et Jean-Pierre Codourey.

1.7 Approbation de l'ordre du jour

La Présidente fait remarquer que l'assemblée a été convoquée dans les délais prévus par les statuts et demande s'il y a des remarques à formuler sur l'ordre du jour proposé. Elle constate que ce n'est pas le cas.

Décision :

L'assemblée accepte à l'unanimité l'ordre du jour proposé.
--

1.8 Contrôle des présences avec droit de vote

La Présidente demande ensuite aux scrutateurs de compter les cartes de vote des membres présents. L'assemblée de ce jour compte 27 membres ayant le droit de vote. En cas de votation, le quorum se situe à 14 voix.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 février 2022 est publié en français et en allemand sur le site internet de l'Association. Sa lecture n'est pas demandée et aucune remarque n'est formulée.

Décision :

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 10 février 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. Rapports annuels

3.3 de la Présidente

Le rapport de la Présidente est annexé au procès-verbal.

Décision :

Le rapport de la Présidente est approuvé à l'unanimité.

3.4 du représentant du Club du bois et de la forêt au Grand Conseil

Le rapport du représentant du Club du bois et de la forêt est annexé au procès-verbal.

Décision :

Le rapport du représentant du Club du bois et de la forêt est approuvé à l'unanimité.

4. Compte de résultat et bilan de l'exercice 2022

Le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2022 sont présentés aux membres par la secrétaire.

Après comptabilisation de CHF 118'597.10 de recettes et CHF 125'998.20 de dépenses, les comptes bouclent avec une perte de **CHF 7'401.10**.

Le capital-fortune au 31 décembre 2022 s'élève ainsi à **CHF 43'989.97**.

5. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation et décharge aux responsables

Les comptes 2022 ont été vérifiés par MM. Laurent Derivaz et Stéphane Nicolet en date du 1^{er} mai 2023. En l'absence des deux vérificateurs, leur rapport est lu par M. Alexandre Carrard qui en propose l'approbation.

Décision :

Les comptes de l'exercice 2022 sont approuvés à l'unanimité avec remerciements et décharge aux organes responsables.

6. Budget 2023

La secrétaire présente le budget 2023, qui prévoit un total de recettes de CHF 73'040.00 pour CHF 76'400.00 de dépenses, présentant une perte de CHF 3'360.00.

Décision :

Le budget 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

7. Admission des nouveaux membres sur proposition du Comité

La Présidente présente brièvement les 29 nouveaux membres suivants :

Dans la catégorie des membres sympathisants :

- ⇒ Gerhard Andrey, conseiller national, Granges-Paccot
- ⇒ Michel Bapst, Pont-la-Ville
- ⇒ Christophe Blaumann, Courtepin
- ⇒ Romain Castella, directeur de l'IPVF, Bulle
- ⇒ Julien Doutaz, Epagny
- ⇒ Timon Gavallet, Broc
- ⇒ Garry Isoz, Les Diablerets
- ⇒ Jacques Jenny, Treyvaux
- ⇒ Nicolas Kolly, député, Essert
- ⇒ Roland Mesot, député, Châtel-St-Denis
- ⇒ Jérôme Moret, Vuadens
- ⇒ Pierre-André Page, conseiller national, Châtonnaye
- ⇒ David Papaux, député, Fribourg
- ⇒ Jean-Luc Riedo, Crésuz
- ⇒ Frédy Roos, Le Mouret
- ⇒ Roger Schuwey, La Villette et
- ⇒ Christian Waeber, La Tour-de-Trême

Dans la catégorie des membres privés :

- ⇒ Bernard Bapst, député, Hauteville
- ⇒ Flavio Bortolozzi, député, Montilier
- ⇒ Adrian Brügger, député, 1er vice-président du Grand Conseil, Guin
- ⇒ Christine Bulliard-Marbach, conseillère nationale, Ueberstorf
- ⇒ Jean-Daniel Chardonnens, député, Fétigny
- ⇒ Philippe Demierre, conseiller d'Etat, Esmonts
- ⇒ Jacques Dumas, député, Vuisternens-devant-Romont
- ⇒ Catherine Esseiva, députée, Ried bei Kerzers
- ⇒ Rudolf Herren, député, Lurtigen
- ⇒ Alexandre Pipoz, ForêtGruyère, Charmey et
- ⇒ Gilberte Schär, Présidente Lignum Fribourg, Morat

Dans la catégorie des membres entreprises :

Sébastien Bossel de l'Etude Sansonnens & Bossel, à Fribourg

Elle indique en outre avoir enregistré deux démissions.

La parole n'étant pas demandée, la Présidente propose d'accueillir les nouveaux membres par acclamations.

Décision :

L'assemblée accueille les 29 nouveaux membres cités ci-dessus par acclamations.

8. Modification de l'article 5 des statuts : proposition du Comité et approbation

Le comité propose à l'assemblée de modifier l'article 5 des statuts, donnant ainsi le pouvoir aux membres du comité d'élire les nouveaux membres aussitôt leur demande d'affiliation envoyée. Ce changement permettra ainsi aux nouveaux membres d'être directement intégrés dans l'association, sans devoir attendre la prochaine assemblée générale.

Version actuelle :

Article 5 : Admission

Le Comité propose à l'Assemblée générale l'admission de nouveaux membres, qui doivent présenter leur demande par écrit.

Nouvelle version proposée :

Article 5 : Admission

Les demandes d'admission à Lignum Fribourg sont examinées par les membres du Comité. Ce dernier statuera sur chaque demande et acceptera ou refusera l'admission des intéressés. L'assemblée générale est informée des admissions-démotions annuellement.

La parole n'étant pas demandée, il est proposé de passer au vote.

Décision :

La modification de l'article 5 des statuts selon la version citée ci-dessus est acceptée à l'unanimité. Les statuts seront ainsi mis à jour sur le site internet.

9. Allocution de M. Dominique Schaller, Chef du Service des forêts et de la nature

Dominique Schaller adresse à l'assemblée le message du Conseil d'Etat en mettant l'accent sur les défis attendus ces prochaines années, notamment l'adaptation face au changement climatique. Il remercie Lignum Fribourg de son travail et souhaite que l'Association continue son engagement pour la promotion du bois.

Il remercie aussi les membres du comité de leur travail d'analyse mené dans le cadre de l'octroi d'une prime à l'utilisation du bois fribourgeois dans la construction (OPrimBois).

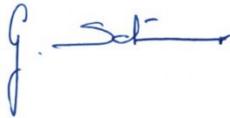
10. Propositions individuelles et divers

La Présidente annonce la tenue d'une manifestation romande qui aura lieu du 14 au 16 septembre 2023 au Châble en Valais. Il s'agit des Rencontres romandes du bois (RRB 23) sur le thème « Le Bois et le tourisme ». Tout projet innovant en lien avec un de ces thèmes peut être déposé jusqu'au 21 juin 2023 sur le site internet, dans le but de décrocher une place pour les « Open Days » des RRB 23.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente clôt l'assemblée en remerciant les membres pour leur soutien et leur confiance. Elle adresse également ses remerciements aux organisations de la filière bois du canton de Fribourg, au Conseil d'Etat du canton de Fribourg, à la DIAF, à la direction du Service des forêts et de la nature, aux membres du comité Lignum Fribourg, aux membres du Club du bois et de la forêt au Grand Conseil, au Cedotec, aux membres du comité et à la Fédération Patronale et Economique pour sa précieuse collaboration.

La séance est suivie de la visite du complexe scolaire d'Ursy, guidée par M. Philippe Dubey, syndic d'Ursy, Mme Chloé Savary, Conseillère communale, et M. Jean-Marc Ruffieux, architecte. Un apéritif dînatoire clôt la manifestation.

Association Lignum Fribourg



Gilberte Schär
Présidente



Sylvie Rossmann
Secrétaire

Bulle, le 12 juin 2023

RAPPORT D'ACTIVITES 2022 DE LA PRÉSIDENTE

Gilberte Schär



Actualité filière bois

Lors de l'année 2022, le bois a continué son ascension. Tant au niveau réputation-conviction-fiabilité qu'au niveau utilisation-concrétisation-réalisation. Il est réjouissant de constater le nombre important de projets accomplis avec la matière que nous vénérons tous. Que ce soit dans la construction et/ou dans l'énergie, le bois « prend du poids ». Voici quelques exemples :

- Schmiten : crédit de 14 millions accordé à la construction d'un bâtiment polyvalent
- Romont : extension du chauffage au bois
- Courtepin : nouvelle école en combinaison bois-béton
- Montilier : la STEP Seeland Sud, une installation pionnière optimale sur le plan écologique
- Morat : salle sport-culture
- Bon nombre de communes dans tous les districts du canton de Fribourg ont construit des bâtiments, écoles, halles etc. en utilisant du bois
- Des propriétaires privés et institutionnels sont de plus en plus convaincus que le bois est une source d'énergie et doit impérativement être utilisé à bon escient dans la construction et la rénovation.

Plusieurs facteurs influencent cette ascension du bois :

L'actualité relevant la nécessité de **préserver l'environnement**, de s'inquiéter du réchauffement climatique incite tout un chacun à apprécier le bois, élément CO2 neutre, à sa juste valeur.

La variété élevée de la **création des alliances bois** répondant aux goûts esthétiques de notre société actuelle joue aussi un rôle.

L'impulsion provenant du secteur public qui opte pour une attitude exemplaire en utilisant le bois pour de nouveaux projets, des rénovations, des ouvrages de tous types comme les halles polyvalentes, les passerelles, les écoles. Nous visiterons aujourd'hui, après l'assemblée générale, l'école d'Ursy. Et comme dans le canton de Fribourg, nos forêts occupent le tiers du territoire, des manifestations tout public valorisant les forêts, source de notre matière première ont un effet qui porte déjà ses fruits actuellement. Par exemple : les journées forestières de la Montagne de Lussy à laquelle ont participé 900 écoliers ou la fête forestière du Vully d'une durée de 10 jours. Ces démonstrations de bûcheronnage accompagnées d'explications sont parlantes pour la population.

N'oublions pas l'**aspect artisanal**, car il a aussi sa place dans la filière bois. La sculpture sur bois très présente en Suisse alémanique, née dans l'Oberland bernois, gagne gentiment du terrain en Suisse romande. Les luthiers obtenant des notes de musique grâce au bois, n'est-ce pas extraordinaire ? Et, aujourd'hui, on fabrique même du matériel audio haut de gamme avec des précieux épicéas.

Recevoir des **prix Lignum ou Label Bois Suisse** en remerciements est sans nul doute une fierté pour le destinataire.

Sans oublier l'élément **médiatique** : presse écrite, radio-TV et réseaux sociaux, sans qui la diffusion de tous les facteurs précités serait moindre.

Tous ces éléments s'additionnent et font que le bois est sur une pente ascendante.

Quant à la formation, élément essentiel faisant partie des objectifs de Lignum Fribourg, elle nécessite un travail intense. Le personnel fait défaut dans bon nombre de professions de la filière bois. Il sera nécessaire de concentrer son énergie pour accentuer l'attractivité de nos professions pour les jeunes, voire également au niveau des réinsertions professionnelles. Notre système de formation dual est incontestablement de haute qualité et envié par des pays du monde entier. Ne l'étouffons pas par trop de valorisation des formations académiques !

Assurer la pérennité de nos forêts permettant d'approvisionner les secteurs utilisant le bois est capital.

Pour terminer, ce fut pour moi, au début de mon année présidentielle, une grande fierté de planter ma première pousse de chêne le 31 mars 2022. Une parcelle d'épicéas à reboiser avait été attaquée par des bostryche typographe, sur la commune de Romont.

Représentation Lignum Fribourg

2022	Manifestation, présence Lignum Fribourg	Commentaires
Février	Assemblée générale Lignum Fribourg	Gilles Schorderet termine son mandat de président. Il est remplacé par Gilberte Schär.
Mars	<ul style="list-style-type: none">• Mise de bois à Echarlens• Visites de plusieurs entreprises de la filière bois• Plantation de 500 arbres sur la commune de Romont, au lieu-dit des Biolettes	Travaux concernant l'enquête de la HEG sur la radiographie filière bois Parcelle à reboiser dû à une attaque massive de bostryche typographe
Avril	<ul style="list-style-type: none">• Conférence « marchés publics, les nouveautés »• Assemblée générale Industrie du Bois Suisse Romande à Château-d'Oex• Séance d'information au Cedotec• Assemblée générale AFMEC à Praz-Vully• Salon de l'immobilier Neuchâtel	Organisée par la CCIF. Entrée en vigueur du nouveau droit fribourgeois : 01.01.2023 Invitation Lignum Neuchâtel

2022	Manifestation, présence Lignum Fribourg	Commentaires
Mai	<ul style="list-style-type: none"> • Séance HEIA-FR • Assemblée FRECEM/GRC/CEDOTEC à La Chaux-de-Fonds • Assemblée générale ZSVDF Zimmer- und Schreinermeisterverband Deutsch-Freiburg à Praz-Vully • Assemblée générale Aide suisse à la montagne à Charmey • Assemblée générale Forêt-Fribourg à Pringy • Groupe de travail Stand filière bois au Comptoir gruérien 	Projet Sylvo
Juin	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée générale Société coopérative du Comptoir Gruérien • Fête forestière du Vully à Lugnorre • Assemblée générale Lignum Vaud à Puidoux • Assemblée générale ForêtGruyère à Sorens 	
Juillet	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail Stand filière bois au Comptoir gruérien • Rencontre avec les scieurs à Avry-sur-Matran 	
Septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Journées à la Montagne de Lussy • Inauguration officielle de l'Hôtel cantonal • Remise du Prix AFMEC • Assemblée des CAR nationales au MAD3, bâtiment de la Police cantonale • Inauguration du bâtiment polyvalent à Tavel • Séance d'information aux élus communaux germanophones à Lurtigen • Séance d'information aux élus communaux francophones à Pringy 	<p>Stand Lignum Vaud-Fribourg</p> <p>Comptoir de Romont</p> <p>Organisé par Lignum Fribourg en collaboration avec Lignum Suisse</p>
Octobre	<ul style="list-style-type: none"> • Remise du Label Bois Suisse à La Berra • Stand filière bois au Comptoir Gruérien 	<p>Organisé par Chalet Schuwey</p> <p>Présence Lignum Fribourg du 27.10 au 06.11.2022</p>
Novembre	<ul style="list-style-type: none"> • Séance GT « marchés publics et durabilité » • Séance des CAR romandes • Rencontre des présidents de la filière bois Fribourg à Bulle • « Penser forêt-agir bois » : conférence du Prof. Ernst Zürcher, ingénieur forestier à Payerne 	<p>Fribourg, Hôtel cantonal</p> <p>Comptoir d'Echallens</p>

	<ul style="list-style-type: none">• Journée Portes ouvertes «Holz 100» à Lurtigen• Rencontre des président·e·s de la FPE au Suisse Fondue Festival Fribourg	
Décembre	<ul style="list-style-type: none">• Invitation de Lignum Neuchâtel à la vente de bois précieux organisée par Forêt-Neuchâtel et visites• Journée portes ouvertes pour le 20^{ème} anniversaire de l'entreprise Jean Barras Construction bois à Botterens	Neuchâtel, St-Aubin, Bevaix

Le **comité de Lignum Fribourg** s'est réuni 6 fois en 2022. La commission du Plan de relance s'est rencontrée à 10 reprises (en présentiel ou visioconférence) en 2022.

Le groupe de travail du **Stand de la filière bois** au Comptoir gruérien a tenu 4 séances, sous la présidence de Lignum Fribourg.

Le **plan de relance** destiné à soutenir l'économie après la pandémie, accepté par le Grand Conseil fribourgeois, octroyait un montant total de CHF 500'000.00 à la filière bois. Cela touchait les travaux réalisés dans le canton de Fribourg entre 2021 et 2022, en utilisant du bois d'origine fribourgeoise. Une prime de 10 % du coût d'achat du bois, attesté fribourgeois, était versée mais au minimum CHF 300.00 et au maximum CHF 10'000.00. Lignum Fribourg s'est chargée de l'évaluation des dossiers, mandatée par le Service des forêts et de la nature et en collaboration avec ce dernier.

En août 2022, une première rencontre a été organisée avec le Service de la formation professionnelle Monsieur Di Falco, dans le but de valoriser les professions du bois. Les démarches se poursuivent.

Informations générales

La nouvelle association des ingénieurs suisse de la construction en bois renforcera Lignum dès 2023 en tant qu'association siégeant au comité directeur.

Aide suisse à la montagne soutient les entreprises du secteur forestier et de la transformation du bois. Pour autant que votre région réponde aux critères demandés permettant de la considérer comme région de montagne, un soutien financier peut être obtenu pour un bâtiment de production, d'une machine, d'une formation continue ou d'un système informatique, l'Aide suisse à la montagne soutient les entreprises implantées dans une région de montagne dans leurs investissements. Pour ce faire, consultez le site www.aidemontagne.ch/demandes.

Morat, le 4 mai 2023

—

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

CLUB DU BOIS ET DE LA FORET DU GRAND CONSEIL

Bertrand Gaillard, député
Président du Club du bois et de la forêt



2022 a vu le Grand Conseil fribourgeois se recomposer après les élections de l'automne 2021. Cette réorganisation a permis à de nouveaux membres d'intégrer le comité du club. Les députés Lucas Dupré et Bruno Clément ont ainsi rejoint les députés Benoit Glasson, Armand Jaquier et Bertrand Gaillard à la tête de notre modeste groupement.

Notre club a profité de ses assises annuelles pour sensibiliser les députés sur l'utilisation du bois dans la préservation du patrimoine. Messieurs Stanislas Rück et Vincent Steingruber du Service des biens culturels nous ont gratifiés d'un exposé très intéressant sur le sujet.

Le travail parlementaire a vu le dépôt des instruments suivants :

- Motion « Entretien des forêts par une exploitation respectueuse » par Benoît Glasson et Dominique Zamofing
- Question « Salaire étatique des forestiers » par Éric Barras et Benoît Glasson
- Question « Primes à l'utilisation du bois fribourgeois, quelle suite ? » par Bruno Clément et Bertrand Gaillard

Notre club a également veillé à se positionner en vue des futurs débats et surtout à placer ses membres dans les diverses commissions parlementaires ayant un lien avec le bois.

La promotion du bois fribourgeois passe par l'information et la formation des futurs planificateurs. C'est pourquoi, un prix est offert chaque année à la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg pour un travail de bachelor en lien avec notre noble matériau. Quentin Berseth, avec son travail « **Agrandissement d'une école, 3 niveaux sur préau** », et David Marthe, avec un projet « **Réalisation d'un bâtiment artisanal-industriel** », ont conjointement obtenu les lauriers.

A l'automne, le club a dû céder la date de sa manifestation. La reprise des débats dans l'Hôtel cantonal rénové ainsi que les manifestations y découlant ont occupé la session de septembre.

Nous nous réjouissons d'affronter les défis à venir et je remercie Lignum Fribourg pour l'excellente collaboration.

—